

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 28 Construire son identité professionnelle et assurer une communication professionnelle III			
Ancien Code	PAT13B28TI	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XAT13280		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	18 C	Volume horaire	168 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-Louis GREFFE (jean-louis.greffe@helha.be) Vanessa MADEIRA E SILVA (vanessa.madeira.e.silva@helha.be) Denis DOUMONT (denis.doumont@helha.be) Véronique MOINY (veronique.moiny@helha.be)		
Coefficient de pondération		180	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à développer la mise en pratique en milieu professionnel des l'ensemble des compétences visées par la formation dans les modalités de radiologie conventionnelle, de scanner, de médecine nucléaire et imagerie hybride, d'imagerie par résonance magnétique et dans les spécificités de l'imagerie échographique, interventionnelle et pédiatrique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.4 Construire son projet professionnel
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
 - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
 - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
 - 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - 3.3 Participer à la démarche qualité
 - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir les modalités de réalisation des examens et/ou traitements sur base de la prescription médicale**
 - 4.1 Collecter l'ensemble des données liées au patient, à sa ou ses pathologies et à l'examen prescrit
 - 4.2 Etablir la liste des interventions spécifiques en utilisant les normes et les protocoles
 - 4.3 Evaluer la pertinence de son analyse, et proposer d'éventuels réajustements

- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants
 - 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
 - 5.4 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
- Compétence 6 **Effectuer les divers examens et participer aux traitements repris dans la liste d'actes autorisés**
- 6.1 Préparer le patient en vue de l'examen ou du traitement
 - 6.2 Adapter sa prise en charge à l'état du patient et à sa capacité de collaborer
 - 6.3 Préparer, réaliser et surveiller l'administration de substances médicamenteuses à but diagnostique et/ou thérapeutique
 - 6.4 Contrôler, préparer et utiliser les appareils requis
 - 6.5 Assurer le suivi de l'examen surveillance et conseils
 - 6.6 Assister le médecin lors de techniques invasives, d'examens ou de traitements particuliers
- Compétence 7 **Assurer une qualité d'image interprétable par le médecin**
- 7.1 Participer au contrôle de qualité de la chaîne d'acquisition d'images
 - 7.2 Traiter les images obtenues
- Compétence 8 **Veiller à la sécurité**
- 8.1 Apprécier les risques spécifiques
 - 8.2 Appliquer les mesures de sécurité et de radioprotection
 - 8.3 Informer les patients et les différents partenaires sur les risques et les effets des rayons ionisants

Acquis d'apprentissage visés

Les acquis d'apprentissage visés sont en lien avec la rédaction d'un travail de recherche de fin de cursus.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAT13B28TIA	Méthodologie de la recherche 3: TFE et stage associé	132 h / 15 C
PAT13B28TIB	Anglais technique et médical 3	12 h / 1 C
PAT13B28TIC	Statistiques 2	12 h / 1 C
PAT13B28TID	Activités d'intégration professionnelle: démarche réflexive et identité professionnelle 3	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 180 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAT13B28TIA	Méthodologie de la recherche 3: TFE et stage associé	150
PAT13B28TIB	Anglais technique et médical 3	10
PAT13B28TIC	Statistiques 2	10
PAT13B28TID	Activités d'intégration professionnelle: démarche réflexive et identité professionnelle 3	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

- En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s)

d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités d'évaluation spécifiques, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage proposées dans cette unité d'enseignement sont conçues de manière cohérente pour favoriser une progression pédagogique harmonieuse, en articulant les objectifs d'acquisition de connaissances, de développement de compétences et d'application pratique dans des contextes variés, tout en tenant compte des besoins et du niveau des apprenants.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de la recherche 3: TFE et stage associé			
Ancien Code	15_PATI3B28TIA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CATI3281		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	132 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Louis GREFFE (jean-louis.greffe@helha.be)		
Coefficient de pondération	150		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans la construction de l'identité professionnelle. L'étudiant sera amené à élaborer un projet de travail de fin d'études, encore appelé travail de recherche en imagerie médicale. Travail centré sur une question qui touche directement à la profession de technologue en imagerie médicale. Il sera amené à présenter sa recherche par écrit et la présenter et la défendre oralement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de:

- Comprendre et appliquer la démarche scientifique
- Réaliser une de recherche.
- Faire les démarches en vue de la réalisation de son projet (stage, recherche d'un conseiller expert, ...)
- Présenter son projet par écrit en respectant les consignes
- Présenter et défendre sa recherche.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La question de recherche

Etude conceptuelle

Etat de l'art

Etude contextuelle

- matériel et méthode
- présentation des résultats
- analyse des résultats

Rédaction d'une conclusion

La présentation orale

Directives

Courrier et consignes

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux

Activités interactives au départ des recherche des étudiants

Explication des directives.

Explication de l'échéancier. A noter que celui-ci peut faire l'objet d'adaptations, en fonction des impondérables, en cours d'année académique. Celles-ci seront le cas échéant mentionnées aux étudiants lors des cours

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement par l'enseignant de l'AA.

Accompagnement par travail, par un conseiller méthodologique (école) et par un conseiller expert de terrain.

Sources et références

Van der Maren J-M. (2017), La recherche appliquée pour les professionnels, Bruxelles : de boeck, 304 pages

Albarelo L. (2012), Apprendre à chercher, Bruxelles : de boeck, 256 pages

Dépelteau F. (2000)La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question à la communication des résultats, Bruxelles : de boeck, 417 pages

De Ketele J-M et Roegiers (2009), Méthodologie du recueil d'informations : Fondement des méthodes d'observation, de questionnaire, d'interview et étude de documents, Bruxelles : de boeck, 208 pages

Hesbeen W. (2016), Mémoire de fin d'études des étudiants en soins infirmiers : se révéler auteur de sa pensée, Paris :Elsevier Masson, 144pages

Allin-Pfister A-C (2004), Travail De Fin D'études - Clés Et Repères, Malmaison : Lamarre. Formarier, 94 pages

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PPT

Exemples pratiques explicités en classe.

TFE en Bibliothèque

Directives

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail seul ou par deux. Un seul écrit, une défense orale conjointe.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 150

Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités d'évaluation spécifiques, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais technique et médical 3			
Ancien Code	15_PATI3B28TIB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CATI3282		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vanessa MADEIRA E SILVA (vanessa.madeira.e.silva@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage (AA) s'inscrit dans l'axe communicationnel de la formation. La finalité de cette AA est de donner à l'étudiant les ressources linguistiques nécessaires à la compréhension de tout support communicationnel en rapport avec sa formation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, il est attendu, que de façon individuelle l'étudiant soit capable de :

- **formuler** correctement des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle tant à l'oral qu'à l'écrit.
- **structurer** correctement en anglais des phrases simples.
- **utiliser** du vocabulaire adéquat dans un contexte donné.
- **appliquer** la théorie grammaticale dans des exercices.
- **comprendre, formuler et répondre** à des questions, **traduire** des phrases, des textes, des expressions et des mots en lien avec la vie quotidienne et professionnelle tant à l'oral qu'à l'écrit

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Accomplissement du parcours linguistique
- Activités d'apprentissage variées (compréhension à l'audition/à la lecture, expression orale/écrite)
- Jeux de rôle
- Explications théoriques
- Exercices dirigés
- Travail en autonomie et en groupe
- Révision de structures et notions grammaticales de base.
- Acquisition de structures et notions grammaticales plus complexes.
- Acquisition et révision d'expressions, de structures lexicales et de vocabulaire liés à la vie quotidienne et professionnelle.

Les thèmes lexicaux abordés sont (ces thèmes ne sont ni fixés ni exhaustifs, par conséquent, ils peuvent être modifiés):

- Meeting patients
- Escorting a patient for tests
- Checking patient details
- Symptoms
- Organs
- Medical history (anamnesis)

Les points grammaticaux abordés (ces thèmes ne sont ni fixés ni exhaustifs, par conséquent, ils peuvent être modifiés): sont :

- Present simple and present continuous
- Negative and Interrogative forms
- Question forms
- Past simple and past continuous
- Articles, determiners and possessives
- Adverbs of frequency
- Modal verbs

Démarches d'apprentissage

- Accomplissement du parcours linguistique
- Activités d'apprentissage variées (compréhension à l'audition/à la lecture, expression orale/écrite)
- Jeux de rôle
- Explications théoriques
- Exercices dirigés
- Travail en autonomie et en groupe

Dispositifs d'aide à la réussite

- Test sur wallangues.be
- Cours et parcours sur ConnectED
- Liste de vocabulaire sur Quizlet
- Attention, tous ces supports ne suffisent pas à la maîtrise du cours: un travail quotidien et la présence en classe sont indispensables.

Sources et références

Murphy, R. (2012). English Grammar in Use (4th ed.). Cambridge University Press.

Seligson, P. L. C. O. C. J. J. (2021). New English File: Elementary: Student's Book : Six-level general English course for adults(Paperback) - 2006 Edition. Oxford University Press.

Wright, R., & Cagnol, B. (2012). English for Nursing Level 1 Coursebook and CD-ROM Pack (1st ed.). Pearson Education ESL.

Wright, R., & Cagnol, B. (2011). English for Nursing Level 2 Coursebook and CD-ROM Pack (1st ed.). Pearson Education ESL.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Test sur wallangues.be
- Cours et parcours sur ConnectED
- Liste de vocabulaire sur Quizlet
- Attention, tous ces supports ne suffisent pas à la maîtrise du cours: un travail quotidien et la présence en classe sont indispensables.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q2

- **Parcours à faire en autonomie :**

dès la rentrée jusqu'au 1er jour de la session d'examen: le parcours est composé de différents Quizz qui comptent pour 40% de la note finale d'anglais. Parcours obligatoire. En cas de non-réalisation ou de seuil de réussite non atteint, un « PR » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PR » pour l'ensemble de l'UE.

- **Examen oral** qui comptera pour 60 % de la note finale d'anglais.

Q3

- **Parcours à faire en autonomie :**

entre le Q2 et le Q3: le parcours est composé de différents Quizz qui comptent pour 40% de la note finale d'anglais. Parcours obligatoire. En cas de non-réalisation ou de seuil de réussite non atteint, un « PR » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PR » pour l'ensemble de l'UE.

- **Examen oral** qui comptera pour 60 % de la note finale d'anglais.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	40	Evc	40
Période d'évaluation			Exo	60	Exo	60

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Toute absence non justifiée aux modules sera sanctionnée :

1 absence (absence à 1h de cours est considérée comme 1 absence) : la note maximale à l'examen oral sera de 18/20.

2 absences (absence à 1h de cours est considérée comme 1 absence) : la note maximale à l'examen oral sera de 16/20.

3 absences (absence à 1h de cours est considérée comme 1 absence) : la note maximale à l'examen oral sera de 14/20.

4 absences (absence à 1h de cours est considérée comme 1 absence) : la note maximale à l'examen oral sera de 12/20.

5 absences (absence à 1h de cours est considérée comme 1 absence) : la note maximale à l'examen oral sera de 10/20.

Pour toute absence justifiée aux modules par un certificat médical ou pour motif légitime, la sanction ne sera pas appliquée. Cependant, l'étudiant devra impérativement et immédiatement contacter le professeur d'anglais et justifier son absence (CM ou motif légitime validé par la direction). Sans contact de la part de l'étudiant, la sanction sera appliquée comme prévu.

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités d'évaluation spécifiques, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Statistiques 2			
Ancien Code	15_PATI3B28TIC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CATI3283		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Denis DOUMONT (denis.doumont@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les noms et pronoms personnels employés dans la suite du texte sont épicènes.

Les statistiques sont incontournables dans la méthodologie de la recherche : rares sont les articles de recherche en imagerie médicale ou en radiothérapie n'en contenant pas, et de plus en plus souvent, l'étudiant devra en réaliser lui-même pour son TFE (résultats de sondages, analyses de données hospitalières, etc.).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- énoncer et expliquer avec le vocabulaire approprié les notions statistiques et probabilistes vues au cours
- repérer, comprendre et expliquer en langage courant les notions statistiques ou probabilistes exposées dans un document
- faire preuve d'esprit critique face à tout résultat statistique ou probabiliste.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Principes généraux de statistique, vocabulaire,...
- Statistiques descriptives à une variable : variables discrètes/continues, fréquences et effectifs (cumulés), graphiques, mesures de position, mesures de dispersion, symétrie, loi normale,...
- Statistiques à deux variables : nuage de points, corrélation, point moyen du nuage, droite de régression linéaire par Mayer et par moindres carrés, coefficients de détermination, de Pearson et de Spearman,...
- Tests médicaux : probabilités, probabilités conditionnelles, table de contingence, sensibilité, spécificité, valeurs prédictives, courbes ROC,...
- Épidémiologie : prévalence, incidence, risques, rapport de cotes, rapport de hasards,...
- Recherche médicale : principes, biais, types d'études,...
- Statistiques inférentielles : lois de probabilités, intervalles de confiance, tests d'hypothèse, p-valeur; seuil α , erreurs de type I et II, puissance, test du χ^2 ,...
- Psychométrie : validités, fidélité, normes, erreur-type de mesure, taille d'effet,...
- Sondages et échantillons : biais, marge d'erreur, taille,...
- etc.

Pour toutes ces notions, il y a une double démarche de compréhension et de recul critique.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral mêlant théorie, questions-réponses, exercices, vidéos.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Les supports de cours sont disponibles sur la plate-forme en ligne.
- Les résolutions des exercices et problèmes vus au cours sont écrites au tableau ou montrées par projecteur.
- Il est à la responsabilité de l'étudiant : compléter les exposés théoriques par des notes prises au cours, réaliser des synthèses,...

Sources et références

- Ancelle, T. (2010). UE4 Évaluation des méthodes d'analyse appliquées aux sciences de la vie et de la santé. Paris : Maloine. ISBN 978-2-224-03027-8.
- Ancelle, T. & Rothan-Tondeur, M. (2013). Statistique pour les infirmières. Paris : Maloine. ISBN 978-2-224-03357-6.
- Baillargeon, N. (2006). Petit cours d'autodéfense intellectuelle. Montréal : Lux. ISBN 978-2-89596-044-7.
- Jolly, D. (2015). Lecture critique d'articles médicaux. 4e édition. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson. ISBN 978-2-294-74644-4.
- Motulsky, H. J. Biostatistique. Une approche intuitive. De Boeck Université, 1re édition.
- Salmi, L. R. (2021). Lecture critique et communication en sciences de la santé. 4e édition. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson. ISBN 978-2-294-77343-3.
- Chaînes Youtube : La statistique expliquée à mon chat, Chat sceptique, Thierry Ancelle, Monsieur Phi, Hygiène mentale, Science étonnante.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- l'ensemble des exposés théoriques montrés au cours
- modalités détaillées d'organisation et d'évaluation.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Un examen écrit individuel.
- Pour les modalités d'organisation et d'évaluation détaillées, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

- Cette AA est cotée sur vingt points et au dixième de point près.
- Si l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou réalise une fraude à l'AA, ceci a pour conséquence les mentions respectives "CM", "PR", "PP" ou "FR" à la cote de l'AA et à la note de l'UE, et donc la non validation de l'UE.
- En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne

arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

- Pour les modalités d'évaluation spécifiques, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités d'intégration professionnelle: démarche réflexive et identité professionnelle 3			
Ancien Code	15_PAT13B28TID	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAT13284		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique MOINY (veronique.moiny@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permettra à l'étudiant de parfaire son identité professionnelle au sein d'une équipe de professionnels

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Adopter une démarche réflexive

Connaître son fonctionnement au sein d'un groupe

Utiliser les différentes facettes des intelligences multiples en vue de résoudre un problème

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable d'explicitement oralement, un retour réflexif sur son parcours de formation et sur son projet professionnel

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La démarche réflexive

Préparer son avenir professionnel

Travail d'accompagnement

Démarches d'apprentissage

Exposés avec support PPT

Activités en classe individuelles et collectives

Activité sur le fonctionnement au sein d'un groupe - dynamique de groupe

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement individualisé si nécessaire

L'étudiant peut avoir recours à la rédaction d'un portfolio (continuité avec les activités des blocs 1 et 2)

Sources et références

Howard, G. (2008). Les intelligences multiples. Retz.

Lafortune Louise. (2015). L'accompagnement et l'évaluation de la réflexivité en santé. Des applications en éducation et en formation. Québec, Canada: Presses Universitaires du Québec.

Lafortune, L. (2012). Des stratégies réflexives - interactives pour le développement de compétences. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Yann, V. (2015). Construire une pratique réflexive. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PPT sur connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen Oral.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les modalités d'évaluation spécifiques, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).